

AL LOUARN

Les nouvelles de la section Rade de Brest de Bretagne Vivante-SEPNB
Novembre 2003

Le développement durable, qu'est-ce que c'est ?

C'est une nouvelle manière de penser lorsque l'on étudie un projet, en se posant les questions suivantes :

- Quels seront les effets sociaux, économiques, environnementaux si le projet est adopté ?
- Le projet est-il culturellement acceptable ?
- Respecte-t-il le principe d'équité (droit des générations futures) ? le principe de conscience planétaire ? le principe de participation (est-ce que toutes les parties concernées ont été bien informées et on participé aux débats) ? le principe d'égalité (tous les citoyens sont-ils traités de la même façon) ?

Mais maintenant, comment ce nouveau concept sera-t-il utilisé ? ne va-t-il pas devenir une auberge espagnole avec une interprétation à géographie variable de la part des différents acteurs du projet ?

Les tenants du productivisme l'utilisent même sans vergogne et à titre d'exemple l'agriculture dite « raisonnée » ressemble fort au pâté d'alouette avec un cheval de productivisme et une alouette de social et d'environnemental.

Sait-on que la quasi-totalité des multinationales produisant des O.G.M. adhèrent au Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ?

C'est pourquoi certains récusent le terme de développement durable, considérant celui-ci comme « la plus belle réussite du rajeunissement des vieilles lunes ». Le numéro spécial (hiver 2001) de la revue « L'écologiste » s'intitule « défaire le développement, refaire le monde ».

Serge Latouche, dans ce même numéro, utilise une expression poétique, l'oxymore (ou antinomie) en disant que « développement durable, guerre propre, mondialisation à visage humain, relèvent de la même mystification ». Pour lui, les technocrates veulent faire croire à l'impossible.

Le débat n'est pas prêt de se clore et il nous faudra, pour rendre cette démarche pertinente, déployer beaucoup de persuasion, de vigilance et de pédagogie pour éviter que l'économisme galopant ne mène encore le bal. De toute façon, une expansion indéfinie est impossible dans un milieu fini.

Il faut en effet avoir à l'esprit que chaque année en France, 50 000 à 60 000 hectares sont « mangés » par les infrastructures et l'urbanisation (sans compter la destruction de 10 000 hectares de zones humides), ce qui correspond en 10 ans à la superficie d'un département moyen... est-ce vraiment durable ?

O.M.C. – A.G.C.S. ou la marchandisation du monde

Deux sigles qui pèsent et qui pèseront de plus en plus lourd sur la vie quotidienne de chacun.

L'O.M.C. (l'organisation mondiale du commerce) est le seul organe qui cumule les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires lui conférant le titre incontesté « de plus puissant du monde ». Ce qui lui permet par exemple de faire payer à l'Europe 130 000 000 euros aux Etats-Unis depuis 1998 pour éviter de manger du bœuf aux hormones de croissance, car les normes européennes sont jugées trop contraignantes pour les américains.

A travers l'A.G.C.S. (l'accord général sur le commerce et les services) l'O.M.C. vise la libéralisation de « tous les services de tous les secteurs » mieux « la déréglementation des services d'utilité publique pour favoriser la participation étrangère » (c'est à dire les investissements privés).

A ses yeux toute mesure de protection de l'environnement, le droit au travail et l'accès aux services universels paraissent suspects. Sa pensée est unique : pas de discrimination... commerciale.

A terme ce que nous propose l'AGCS, n'est-ce pas l'éducation, la santé, l'accès à l'eau ou aux musées, bientôt commercialisés et seulement accessibles pour les plus solvables.

A lire : le numéro spécial de « L'écologiste », n°6, décembre 2001 « Défaire le développement, REFAIRE le Monde ».

Pour protéger, partager, valoriser l'eau et les milieux aquatiques : les SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux)

Introduit par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 le SAGE est un outil de planification qui vise à assurer l'équilibre entre les activités humaines et la protection de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant.

Plus précisément le SAGE :

- fixe les objectifs de qualité à atteindre dans un délai donné,
- répartit l'eau entre les différentes catégories d'usagers,
- identifie et protège les milieux aquatiques sensibles,
- définit les actions de protection contre les inondations,
- identifie les priorités et les maîtres d'ouvrage,
- évalue les moyens économiques et financiers nécessaires.

L'élaboration d'un SAGE est fondée sur la concertation entre les élus locaux, services de l'Etat, organismes sociaux professionnels et associatifs.

Il s'agit d'une initiative locale, prenant en compte un périmètre bien défini, élaborée par une commission locale de l'eau (CLE) présidée par un élu.

Le SAGE, à l'issue de sa présentation est approuvé par un arrêté préfectoral, il devient ainsi un guide pour tous les acteurs de l'eau.

Le SAGE doit être compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). 6 SDAGE correspondant aux 6 grands bassins métropolitains existent. Le SDAGE Loire-Bretagne englobe donc tous les SAGE bretons.

Les SAGE de Bretagne :

- Approuvé : La Vilaine.
- En cours d'élaboration : La Rance, le Blavet, l'Aulne, l'Odé, la Laita, l'Elorn, la Baie de Morlaix.

La section Rade de Brest est représentée au Sage de l'Aulne et de l'Elorn.

Pour tout renseignement :

DIREN : 02.99.65.35.36. Site : www.environnement.gouv.fr, Courriel : diren@bretagne.environnement.gouv.fr

Ivermectine : Menaces sur les prairies

Un vermifuge utilisé pour traiter le bétail provoque des dégâts considérables. En effet cette molécule (utilisée dans 60 pays) détruit tous les insectes coprophages et les vers de terre, de ce fait les bouses de vaches ne sont plus dégradées. Elles occupent de ce fait une surface non négligeable de prairies car elles mettent 36 à 48 mois pour disparaître au lieu de 12 mois sous l'action des insectes.

En Grande-Bretagne, les populations d'alouettes se sont effondrées et l'ivermectine est mis en cause, les chauves-souris (les Rhinolophes) dont le régime alimentaire est largement tributaire des bousiers deviennent de plus en plus rares.

C'est toute la pyramide alimentaire de l'écosystème prairial et du bocage qui subit les conséquences.

Cette molécule est interdite d'utilisation pour le bétail gestant et dans le cas du « Bolus » ingérable d'ivermectine la viande ne doit pas être consommée pendant 6 mois. Mais qu'en est-il de la viande de sanglier qui se gavent de bousiers empoisonnés par l'ivermectine ?

Pour limiter les dégâts il faudrait que les éleveurs administrent l'ivermectine pendant le séjour hivernal des bêtes à l'étable. D'autres molécules moins nocives comme la moxidectine pourraient remplacer la molécule incriminée.

Source : Le Courrier de la Nature n°201.

Il n'y a pas que nous qui le disons

Dans « L'Express » du 12 juin 2003, il est question du lisier de porc qui empoisonne littéralement les sols avec le zinc et le cuivre qu'il contient.

Le cuivre est ajouté aux rations alimentaires pour accélérer la croissance, le zinc est un oligo-élément qui permet de réduire l'utilisation d'antibiotiques.

« Le problème est que les porcs n'assimilent que 10% des métaux qu'on leur fait ingurgiter ».

Dans une parcelle des chercheurs de l'INRA ont noté en 1989 et 1997 un taux de cuivre qui est passé de 15 à 35 milligrammes par kilo de terre cultivée et le zinc de 70 à 107. « Ces deux métaux lourds sont toxiques pour les végétaux et les êtres vivants ».

Les chercheurs de l'INRA prédisent que si rien n'est fait les récoltes seront bientôt impropres à la consommation.

Après l'eau, l'air, maintenant le sol est contaminé.

Vous avez dit agriculture raisonnée ?

Pen Ar Bed et SEPNB : Quelques dates, quelques chiffres

- Octobre 1953 : 1^{er} numéro de Pen ar Bed, bulletin des cercles « géographiques et naturalistes du Finistère » tiré à 500 exemplaires.
- Juillet-Octobre 1958 : création des réserves naturelles du Cap-Sizun, de Méaban, des îles des Landes et du Grand Chevreuil au Grand Chevet.
- Décembre 1958 : création de la SEPNB grâce à deux enseignants passionnés : Michel Hervé JULIEN et Albert LUCAS (cf. les n°47 et 162 de Pen-Ar-Bed qui leur sont consacrés).
- Décembre 1962 : à partir de cette date Pen Ar Bed devient le bulletin de la SEPNB (n°31).
- Décembre 1968 : création au sein de la SEPNB d'un comité pour la multiplication du saumon en Bretagne qui sera à l'origine de l'APPSB puis d'Eau et Rivières de Bretagne.
- 1973 : 5 200 adhérents, 10 sections, tirage de Pen Ar Bed à 7 000 exemplaires, 7 personnes salariées.
- Octobre 1975 : projet d'implantation du Conservatoire Botanique au Stangalard à Brest.
- 1981 : 1 400 adhérents (A.G. de Paimpont).
- 1983 : implantation du centre d'étude du milieu à Ouessant.
- 1998 : La SEPNB devient Bretagne Vivante – SEPNB.
- 2002 : 2 860 adhérents, tirage de Pen Ar Bed à 1 800 exemplaires, l'Hermine vagabonde à 3 200 exemplaires, Elona à 300 exemplaires, 20 sections, 49 salariées, 73 réserves.
- 2003 : Bretagne Vivante – SEPNB à 45 ans, Pen Ar Bed 50 ans et toujours les mêmes vocations : Protéger, Etudier, Eduquer.

Se renforcer, une nécessité

L'opération 1+1 (un adhérent essaie de faire adhérer une autre personne) est toujours et sans doute plus que jamais d'actualité. En effet, défendre l'environnement c'est défendre cette immense richesse qu'est la biodiversité. Mais pour y parvenir le soutien du public est essentiel pour travailler à construire l'avenir en protégeant les espèces et les espaces.

Force est de constater que chez nous beaucoup reste à faire pour changer les mentalités, au Royaume-Uni plus d'un million de personnes ont rejoint la RSPB (Birdlife britannique) et aux USA la Audubon Society rassemble plus de 500 000 membres...

Un petit effort de persuasion nous permettra de mieux défendre ce patrimoine commun « constitué de l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de chacun dans le temps et l'espace ».

Pour Michel-Hervé JULIEN, fondateur avec Albert LUCAS de la SEPNB, « la protection de la nature ne doit pas être seulement la préoccupation de quelques spécialistes. Elle correspond à un impératif urgent pour l'avenir même de la communauté humaine qui lui est économiquement liée, pour notre bien-être de tous les jours, la santé de nos enfants, le bonheur de nos loisirs et l'équilibre de nos existences de plus en plus surmenées.

La collaboration de chacun de nous, minime en apparence seulement, est en fait le moyen de mener à bien cette immense tâche, d'autant plus importante que la protection de la nature est en définitive aussi et surtout la protection de l'homme ».

Le Centre de Documentation

Ouvert en 1983, le Centre de documentation est un lieu de rencontre convivial où plus de 2 000 livres, des centaines de documents, des dizaines de dossiers, des thèses, des mémoires, plus de 70 revues naturalistes (dont plusieurs étrangères) ainsi rassemblés forme une véritable « mémoire de la SEPNB ».

Scientifiques, chercheurs, enseignants, étudiants, adhérents ou simple curieux peuvent y trouver un fonds général qui répondra à leurs attentes.

Le coin ornithologie (passion première des fondateurs de la SEPNB) est très riche et Yvon se fera un plaisir de vous y guider.

Nous souhaiterions pouvoir à terme rendre possible l'interrogation de toute notre base de documentation sur internet.

Venir au centre de documentation sera aussi pour vous l'occasion d'accéder au coin vente, véritable kiosque de la nature, où vous pouvez acquérir des livres, documents, photos, posters..., ce sera aussi l'opportunité de compléter votre collection de Pen-Ar-Bed ou d'Hermine Vagabonde.

En choisissant nos livres (prix spécial pour adhérents) vous nous permettrez de poursuivre notre action pour la sauvegarde de l'environnement. Votre soutien nous est précieux.

Jour et heures d'ouverture :

Le jeudi de 14h à 18h

(une permanence sera organisée pendant les vacances)

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire fonctionner le centre de documentation (codification des livres, suivi des revues, archivage, mise à jour du guide juridique, revue de presse...).

Ce travail peut bien sûr être fait en dehors des heures d'ouverture du jeudi.

Pour ce vingtième anniversaire du Centre de documentation nous remercions vivement toutes celles (surtout) et ceux qui l'on fait fonctionner bénévolement depuis sa création.

Complément d'informations relatif à la proposition de l'association Bretagne-Vivante

SEPNB concernant le projet de parc national marin de la mer d'Iroise

L'association souhaite rappeler :

1. Qu'elle a toujours été favorable à la création d'un parc national marin en mer d'Iroise, dans la mesure où la mer d'Iroise est une zone où se concentrent de forts enjeux en matière de conservation du patrimoine naturel.
2. Qu'elle souhaite que le parc soit prioritairement un outil au service de la conservation de ce patrimoine naturel remarquable.
3. Qu'elle regrette l'absence de hiérarchisation dans les objectifs actuellement définis, la protection de l'environnement n'apparaissant pas nécessairement comme l'objectif prioritaire.

4. Qu'elle propose, non seulement le maintien des réglementations actuelles, notamment celles liées à la réserve naturelle, mais souhaiterait une extension du statut de réserve naturelle nationale à l'ensemble des îlots actuellement en réserve d'association en mer d'Iroise.
5. Qu'elle attire l'attention des autorités sur la nécessité de bien prendre en compte les enjeux et les menaces qui pèsent et pèseront sur le littoral continental et les îles, du fait de l'exploitation touristique qui pourrait être faite du parc.
6. Qu'elle encourage donc toute initiative permettant d'engager une réflexion prospective sur le devenir environnemental, économique et social de la mer d'Iroise, des littoraux continentaux et des îles dans la perspective de la création d'un parc national marin.

Par ailleurs l'association souhaiterait connaître plus précisément les raisons qui expliquent le report de l'examen du projet actuel dans le cadre de la loi actuellement en vigueur. Elle souhaite en particulier que soient clairement mis en évidence les différents points du projet qui apparaissent en contradiction avec la loi actuelle.

Le bois rétifé au secours des bois tropicaux

L'utilisation des bois tropicaux est responsable de la destruction des forêts tropicales primaires et de la biodiversité extraordinaire qu'elles abritent. Chaque minute une superficie égale à 30 terrains de football disparaît.

En attendant qu'une gestion durable se mette en place, l'utilisation des bois locaux est la solution d'attente.

Pour rendre ces bois imputrescibles pour des usages intérieurs et extérieurs le procédé par « rétifcation » présente l'avantage de concerner aussi bien les feuillus que les résineux sans traitement chimique.

« Ce procédé utilise comme vecteur de transformation le flux thermique qui engendre des modifications physico-chimiques intrinsèques du bois. Le principe est simple, il consiste à réaliser une pyrolyse ménagée du bois à l'état massif ou divisé sous atmosphère et température contrôlée. Si le principe est simple, du fait de la complexité physico-chimique du bois, les paramètres qui influent sur le contrôle des réactions et du produit final sont nombreux » (1)

C'est un procédé délicat, difficile à mettre en œuvre et actuellement en cours de développement industriel.

(1) Le courrier des épinettes Drômoises, n°11, mai-juin 2003.

Site internet : www.retifie.com et www.forestsprimaires.com

La forêt

Dans un hectare planté de chênes on trouve deux kilos de grands mammifères, cinq kilos de petits mammifères, un kilo d'oiseaux, six cent kilos de lombrics, une tonne de plantes herbacées, deux cent soixante quatorze tonnes de bois et aussi des milliards de bactéries, deux à dix kilos de champignons.

Oiseaux « communs » menacés

Le Muséum National d'Histoire Naturelle vient de faire connaître le résultat du programme de suivi temporel d'oiseaux communs (STOC) mis en place en 1989 et coordonné par les chercheurs du centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) et ce, sur la période 1989-2001.

Sur les 89 espèces d'oiseaux concernées, 27 espèces connaissent une baisse significative, 14 une tendance au déclin, 40 seraient plutôt stables, 8 seraient en augmentation.

Parmi les 27 espèces en forte diminution, on trouve des espèces forestières : Pouillot Fitis, Sittelle, Mésanges nonnette, noire et huppée ; des espèces de milieux agricoles ouverts : Linotte mélodieuse, Alouette des champs, Pipit Farlouse, Perdrix grises, Vanneau huppé...

Certaines espèces familières sont également affectées : Bruant des roseaux, Verdier, Bouvreuil pivoine, Moineaux domestique et Friquet, Hirondelle des fenêtres (-84%), Pie bavarde (-61%).

Les causes de déclin sont liées à l'agriculture et à l'exploitation forestière intensives et aux changements climatiques, sommes-nous en marche vers « le printemps silencieux » ?

Parmi les espèces en hausse, on note le Héron cendré, la Grive musicienne, la Bergeronnette printanière, le Tarier pâtre.

Source : Muséum National d'Histoire Naturelle, jolivet@mnhn.fr

Port de Brest : une nouvelle réserve

C'est officiel : la convention de gestion a été signée avec la CCI de Brest pour la création d'une réserve de sternes pierregarin *sterna hirundo* sur un gabion servant à la manœuvre de la porte d'une forme de radoub. Le suivi de la colonie s'est très bien passé car les bénévoles de la section rade se sont mobilisés pour le comptage et la surveillance.

C'est 32 couples qui se sont reproduits sur un espace qu'on peut qualifier de réduit si on le compare à la plupart des autres réserves. Les dérangements humains se sont limités à la manœuvre de deux tankers. Quelques perturbations dues à la présence de goélands sur le port et une probable prédation d'un ou deux oiseaux en fin de nidification par un faucon pèlerin de passage n'ont pas empêché l'envol d'une cinquantaine de jeunes sternes.

Les responsables de la section rade remercient particulièrement Mr Lalouer et Mme Noblet de la CCI ainsi que les bénévoles : Laurent et Yann Gager, Frédéric Cloître, Arnaud Le Nèvé, Luc Guihard, Jean Pierre Le Gall, Catherine Kerrest, Stéphane Wisa et Corinne Rocha.

Yvon Capitaine - Conservateur bénévole

Plaidoyer pour les lucanes urbains

Si l'entomofaune paye un très lourd tribut à l'utilisation généralisée d'insecticide, certaines espèces sont encore présentes au cœur même des villes et ce malgré l'urbanisation. C'est le cas à Brest du plus grand des coléoptères d'Europe : le lucane cerf-volant, *Lucanus Cervus* L.

L'animal, spectaculaire non seulement par la taille mais aussi par les grandes mandibules des mâles, est encore commun dans les zones nouvellement urbanisées où ont été épargnés quelques anciennes haies du bocage. Le lucane cerf-volant étant tributaire de sa plante hôte, le vieux chêne creux, il est à craindre que les années passant les chênes, reliques campagnardes dans la ville, succombent les uns après les autres, remplacés par des espèces horticoles exotiques aux yeux des citoyens mais terriblement banales aux yeux du naturaliste.

Le vieux chêne creux devenu dangereux, rongés par des vers repoussants, vestige d'un passé révolu et bouseux cède le pas à de magnifiques cultivars qui ornent déjà toutes les agglomérations européennes.

Le mirage de la nature jardin et l'hygiénisme outrancier condamnent à moyen terme un rendez-vous printanier que j'attends chaque année avec impatience au coin de ma rue : le retour des lucanes.

Eric Rannou

Réintroduire la nature dans les villes

Des espaces urbains : rues, squares, cours d'école, stades, cimetières, terrains vagues, églises, jardins, peuvent servir de lieux d'implantation à de nombreux animaux et insectes, ceci en plaçant des nichoirs, des boîtes pour les chauves-souris, des abris pour les petits mammifères, des alvéoles pour les insectes, en créant des mares pour les amphibiens.

Petits gestes en soi mais diablement efficaces.

Boîte à idées :

- *Hermine vagabonde*, n°5 et 22 (vendue au siège 3 euros chaque).
- *Le jardin des insectes* : les connaître, favoriser leur présence, de Vincent ALBOUY et Gilbert HODEBERT, 208 pages, 23,75 euros, chez Delachaux et Niestlé.
- *Club CPN* : créer des refuges à insectes, créer une mare, gérer une mare, 08240 Bouet-aux-Bois, tél : 032430.0130 www.lahulotte.fr.

- Accueillir les abeilles solitaires dans nos jardins : Article de F. LASERRE dans le « Courrier de la nature » n°196 (janvier 2002) et 205 (mars-avril 2003) (consultable au siège) de la Société Nationale de la Protection de la Nature, tél : 01.43.20.15.39 SNPN@wanadoo.fr.
 - Jardins sauvages de Nicole LAUROY chez Nathan, 20 euros, comment concevoir un espace naturel où plantes et animaux sauvages trouveront le gîte et le couvert.
 - Le jardin naturel (Uss SCHWARTZ) chez Payot, 96 pages, 12 euros.
 - Une mare naturelle dans votre jardin (WILKE), 12 euros.
 - Le jardin idéal des bêtes de Roger ROGNER, 10 euros.
 - La maison-nichoir de J.F. NOBLET, 15 euros.
- Ces trois derniers titres sont en vente à Terre Vivante 38710 Mens, tél : 04.76.34.80.80, www.terrevivante.org
- Comment protéger les oiseaux (DUQUER) chez Nathan, des plans, des conseils, des recommandations, 272 pages, 22 euros.

Le Banc d'Arguin Mauritanien : l'ornithologie grandeur nature

Entre Maroc et Sénégal un rendez-vous pour 2 millions de limicoles dans un site inscrit par l'UNESCO au Patrimoine Mondial de l'humanité depuis une douzaine d'années.

Pour tout savoir sur cet Eden des oiseaux : contact@naturailles.net

Les personnes intéressées par une visite du site en Décembre 2003, peuvent prendre contact avec Yves Thonnérieux tél : 06.16.85.62.23.

Un paradis floral en Afrique du Sud

En Afrique du Sud existe un « jardin » des merveilles pour botanistes sur un territoire de 90 000 km² (environ un sixième de la France) où on dénombre pas moins de 8 500 espèces de plantes à fleurs.

Plus des trois quarts de la Province du Cap sont recouverts par la fynbos qui est l'homologue austral de notre garrigue. Ce milieu possède un remarquable indice de biodiversité végétale, ainsi sur un site échantillon de 10 m² on a pu dénombrer 121 espèces de plantes (ce qui constitue un record mondial loin devant la forêt tropicale amazonienne).

Pour plus d'information et éventuellement préparer un voyage www.naturailles.net

La ville, dernier refuge des rapaces ?

Le centre ornithologique d'Ile de France a recensé cinquante couples nicheurs de faucons crécerelles à Paris.

CORIF : tél : 01.48.51.92.00.

Les mares revivent dans le Nord

Grâce au Parc National Régional 40 mares ont été remises en état en 2002 et 250 ont été recensées et cartographiées sur le territoire du Parc.

Tél : 03.27.21.49.50.

A consulter : « Animer une sortie mare » et « Gérer une mare »

Club CPN 08240 Boulx aux Bois tél : 03.24.30.21.90

Migrations d'oiseaux

Tout savoir sur un des cols les plus réputés des Pyrénées : le col d'organbidexka.
<http://www.organbidexta.org>

SNPN

La Société Nationale de la Protection de la Nature édite un bulletin « Zones humides infos » consultable sur le site <http://www.SNPN.com>

Espèces envahissantes

Espèces envahissantes (pestes écologiques) (Jussie, herbe de la pampa, tortues de floride...), un contact : Pascal Tartary, tél : 04.94.47.66.52

Courriel : espaces.naturels.provence.fondurance@wanadoo.fr

Sorties 2003/2004 – Section rade de Brest

Dimanche 14 décembre : Le seigneur du Port de commerce : rencontre avec le faucon Pèlerin ou les oiseaux de l'étang.

RDV : Parking du Grand large au port de commerce à 10h.

Dimanche 1^{er} février : Les oiseaux hivernants en baie de Goulven

RDV : Parking de la digue à Goulven à 10h.

Dimanche 21 mars : Les pics et oiseaux des bois en forêt du Cranou

RDV : Parking église de Rumengol à 9h.

Dimanche 18 avril : La greffe en fente des arbres fruitiers et les animaux de la mare

RDV : Parking Église de Plouzané bourg à 9h30.

Vendredi 28 mai : Lucane cerf-volant qui es-tu ? où es-tu ?

RDV Parking gymnase Kerlaurent à Gulpavas (Coataudon) à 21h30.

Dimanche 30 mai : les busards et la flore des landes du Cragou

RDV près du Musée du paysage et du loup, bourg de Cloître-Saint-Thégonnec à 10h (prévoir bottes).

Dimanche 6 juin : Les plantes médicinales

RDV Parking de l'Abbaye de Daoulas à 10h.

Il y a aussi le programme d'animation des animateurs-nature de Bretagne Vivante sur la CUB, balades nature, leçons de choses, leçons d'écologie.

Date de la prochaine réunion de section

Jeudi 04 décembre 2003 au siège, 186, rue Anatole France à Brest (accès par l'arrière de la bibliothèque des Quatre Moulins)

Proverbe

« Un homme sans racine c'est de l'herbe qui sèche. Plus profondes sont les racines, plus haut et plus fort est l'arbre et plus il est haut, mieux il sent passer le vent du monde »